



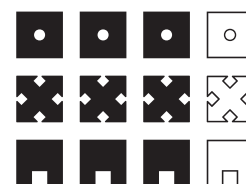
# Céligny

Commune de Céligny, canton de Genève



Photo aérienne david&kathrin, 2020, © OFC Berne

Au milieu des terres genevoises enclavées dans le canton de Vaud, le village de Céligny, d'origine agro-viticole, est implanté sur un balcon dominant le Petit Lac ; le panorama vers les Alpes de Haute-Savoie s'offre au regard dans le lointain. Plusieurs corps de logis patriciens marquent le haut du vignoble et contribuent à façonner la silhouette caractéristique du site. L'importance nationale de ce dernier résulte en particulier d'une situation entièrement circonscrite à l'intérieur d'un écrin de verdure constitué de champs délimités par des cordons boisés ainsi que de parcelles de vignes bien exposées, qui garantissent au noyau historique une silhouette de premier plan. La présence d'un important tissu rural, dense mais nuancé par la présence de nombreux jardins, s'avère caractéristique, tout comme l'organisation – inhabituelle dans la campagne genevoise – autour d'une dilatation de l'espace au centre du village. La symbiose est remarquable entre ce bâti villa-geois, deux importants domaines patriciens du XVIII<sup>e</sup> siècle et plusieurs édifices communautaires datant d'une période allant du XVI<sup>e</sup> siècle aux premières années du XX<sup>e</sup> siècle.



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI  
Office fédéral de la culture OFC



De plus amples informations sont disponibles sous [map.geo.admin.ch](https://map.geo.admin.ch). La documentation photographique complète est uniquement accessible en ligne.

# Légende des éléments graphiques

## Inventaire

### Catégorie d'agglomération





 Ville	 Village urbanisé	 Hameau
 Petite ville, bourg	 Village	 Cas particulier

## Site construit

### Qualités

 <b>Qualités de situation</b> Valeur topographique et degré d'urbanisation du site
 <b>Qualités spatiales</b> Valeur spatiale intrinsèque à chaque partie de site et intensité des relations spatiales entre les différentes parties de site
 <b>Qualités historico-architecturales</b> Valeur historico-architecturale des différentes parties de site et lisibilité des phases de croissance du site

### Classification





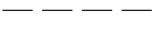
	Qualités exceptionnelles
	Hautes qualités
	Certaines qualités
	Pas de qualités particulières

## Partie de site




### Qualités

 <b>Qualités spatiales</b> Intensité de la cohésion spatiale à l'intérieur du tissu bâti et des espaces verts aménagés
 <b>Qualités historico-architecturales</b> Degré de spécificité régionale et historique du tissu bâti et des espaces verts aménagés




### Classification

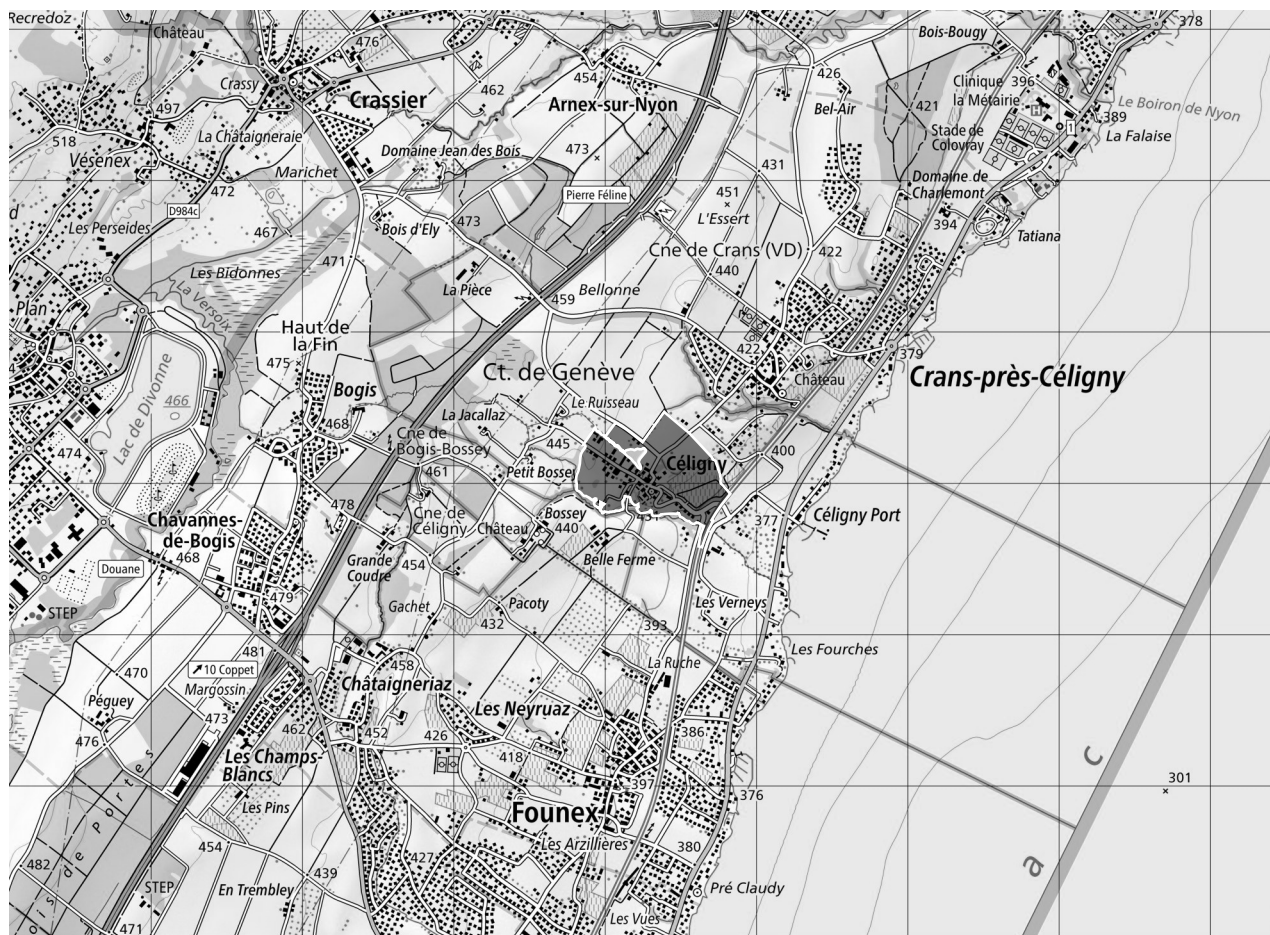
	Qualités exceptionnelles
	Hautes qualités
	Certaines qualités
	Pas de qualités particulières
	Qualités non-évaluées

### Objectif de sauvegarde

 <b>Objectif de sauvegarde A</b> Sauvegarde de la substance Sauvegarde de l'état existant en tant qu'espace agricole ou libre
 <b>Objectif de sauvegarde B</b> Sauvegarde de la structure
 <b>Objectif de sauvegarde C</b> Sauvegarde du caractère
 <b>Partie de site sensible</b>

## Observation

 Façonnerie la partie de site	 Se différencie du reste de la partie de site	 Affecte la partie de site
--	--	---



Base : carte nationale 1 : 50 000, 2015

## Qualification

### Qualités de situation ■■■□

Hautes qualités de situation grâce à une implantation du village sur une éminence, mettant en valeur la silhouette du bâti sur la ligne de rupture de pente et offrant des échappées visuelles sur le Léman et les Alpes de Haute-Savoie. Qualités renforcées par la présence d'une couronne de vignes, de terres agricoles et de jardins, formant avec le ravin boisé du Brassu au sud un écrin végétal autour de la localité. Qualités également conditionnées par des développements résidentiels en retrait, concentrés sur les deux voies d'accès principales.

### Qualités spatiales ■■■■

Hautes qualités spatiales justifiées par une préservation de la structure viaire d'origine et une organisation du noyau historique – phénomène inhabituel à Genève – autour d'une dilatation de l'espace central ; respiration également offerte par de nombreux jardins intra-muros, le tout venant nuancer le sentiment de densité qui se dégage d'une structure concentrée. Courtes mais harmonieuses perspectives – souvent soulignées par des murs, façades et haies à front de rue – et remarquables dégagements visuels en direction du Léman et du Jura, qui s'observent tant depuis le noyau historique que depuis les terres agricoles environnantes. Qualités renfor-

cées par la profusion de l'élément aquatique avec le canal du Brassu traversant la localité en partie à ciel ouvert, de nombreuses fontaines, ainsi que des cordons boisés rappelant la présence de modestes cours d'eau.

### Qualités historico-architecturales ■■■■□

Hautes qualités historico-architecturales justifiées par la préservation d'un tissu historique exempt de constructions récentes. Plusieurs témoins de l'architecture rurale régionale, fermes concentrées et maisons villageoises, en symbiose avec les domaines patriciens du XVIII<sup>e</sup> siècle de Garengo et de L'Élysée. Éclectisme stylistique assumé avec l'église du XVI<sup>e</sup> siècle, l'école d'inspiration néoclassique du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et l'imposant édifice Heimatstil de la mairie du début du XX<sup>e</sup> siècle. Qualités renforcées par l'ensemble caractéristique de la gare, témoin architectural remontant en partie à la mise en service de l'axe ferroviaire Genève-Lausanne en 1858.

# Développement de l'agglomération

**Céligny était déjà occupé durant l'Antiquité. Fief de l'évêque de Genève jusqu'à la Réforme puis longtemps revendiqué par les Bernois, le territoire conserva son statut d'enclave genevoise en Pays de Vaud, brièvement réunie au Département français du Léman au tournant des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. En raison d'une situation exceptionnelle, un bâti patricien vint se greffer au XVIII<sup>e</sup> siècle à plusieurs groupements ruraux isolés, se conjuguant également avec une série d'édifices communautaires dont la construction ou la transformation s'échelonna entre le XVI<sup>e</sup> et le début du XX<sup>e</sup> siècle. Ayant largement perdu sa vocation agricole au cours de ce dernier siècle, Céligny ne connut pourtant – contrairement aux communes limitrophes du canton de Vaud – qu'un développement résidentiel modeste, dont l'implantation se concentra le long des deux voies d'accès principales du village. Ce dernier comptait 554 habitants en 2018.**

Sur la rive droite du Léman, Céligny est implanté non loin du tracé de l'ancienne route romaine reliant Genève à Lausanne. Quelques mosaïques et un aqueduc à Murat, sur la route entre Céligny et Crans, ainsi que les vestiges d'une villa du Bas-Empire retrouvés au nord-ouest du temple confirment une occupation du territoire durant l'Antiquité ; d'aucuns font d'ailleurs remonter le toponyme au domaine d'un Sili-nius. Plusieurs orthographes sont attestées au cours des siècles : « Siliniacum », « Silignie », « Cilinie », « Celignie », « Celignier », « Cillignier ».

Une vocation funéraire est attestée pour le périmètre de l'actuel temple dès le V<sup>e</sup> ou le VI<sup>e</sup> siècle. Un bâtiment en maçonnerie servait de lieu de culte à l'époque romane, cité comme église paroissiale dès 1246. Du point de vue politique, Céligny dépendait, au moins à partir du XIV<sup>e</sup> siècle, du Mandement de Peney : seigneurie de l'évêque de Genève, l'enclave était également le fief des seigneurs de Céligny, bourgeois de Genève, dont la famille est attestée pour la première fois dans un acte de donation de 1163. À l'emplacement du domaine de Garengo se dressaient alors leur château et un moulin sur les eaux du Brassu qui était leur propriété ; ce canal dérivé de la Versoix a joué un rôle décisif dans le développement de la localité et alimente aujourd'hui encore la plupart des fontaines du village.

La situation d'enclave en terres savoyardes et les perpétuelles incursions armées qui en découlaient contraignirent les habitants – dont le nombre décru de plus de moitié au cours du XV<sup>e</sup> siècle – à se placer en 1441 sous la protection du duc de Savoie, acte de soumission réitéré en 1490. L'adoption de la Réforme en 1536 fut précédée par la conquête ber-

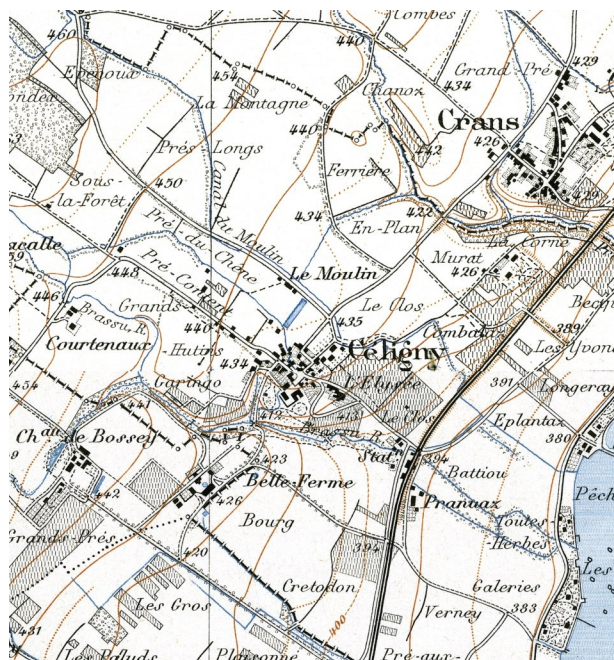
noise du Pays de Vaud. Mais alors que les anciennes possessions épiscopales passèrent à la Seigneurie de Genève, Berne considéra le territoire de Céligny comme lui revenant, arguant que l'ancien acte de soumission envers le duc de Savoie faisait perdre à Genève toute vue sur ce territoire. Le litige dura près de deux siècles ; il n'en demeure pas moins que les enclaves de Céligny et Genthod, détachées dès 1537 de Peney, formèrent une nouvelle châteltenie, puis furent réunies en 1568 pour des questions financières à la châteltenie de Jussy. Le châtelain se rendait ainsi au moins une fois par mois sur la rive opposée du lac pour y rendre la justice.

Durant la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, la physionomie de Céligny était encore caractérisée par plusieurs groupements ruraux isolés, répartis à des distances variables autour d'un espace vierge de construction. Cette place, au centre de laquelle trônait un pilori, était bordée au siècle suivant par plusieurs édifices : le temple et la nouvelle cure de 1727, le pressoir public, la grange des dîmes ainsi que le cachot. Lorsque la famille Naville acquit le domaine de Garengo en 1758, l'ancienne maison haute seigneuriale s'y dressait encore ; elle fut démantelée et remplacée par une maison de maître, épaulée par la suite de dépendances. Plus au nord, un autre domaine qui allait par la suite être appelé « L'Élysée » vit l'érection quelques années plus tard d'une maison de maître de style classique.

En 1798, la République de Genève fut réunie pour quinze ans à la France, et Céligny devint partie intégrante du Département du Léman, conservant toutefois son statut d'enclave en terres vaudoises. En ce début de XIX<sup>e</sup> siècle, la physionomie du temple changea profondément. Alors qu'une maison avait été transformée en 1789 – fait rare à l'époque – pour y abriter l'école et le logement du régent, l'espace vint à manquer une cinquantaine d'années plus tard. La commune inaugura donc en 1841 un nouveau bâtiment scolaire hébergeant également la mairie et le local pour la pompe à incendie – un premier équipement de ce type ayant été acquis en 1779. Plusieurs cimetières furent tour à tour inaugurés en 1829, 1841 puis 1892. En contrebas du noyau historique, la ligne de chemin de fer reliant Morges à Genève, mise en service en 1858, entraîna la construction d'une première halte ferroviaire.

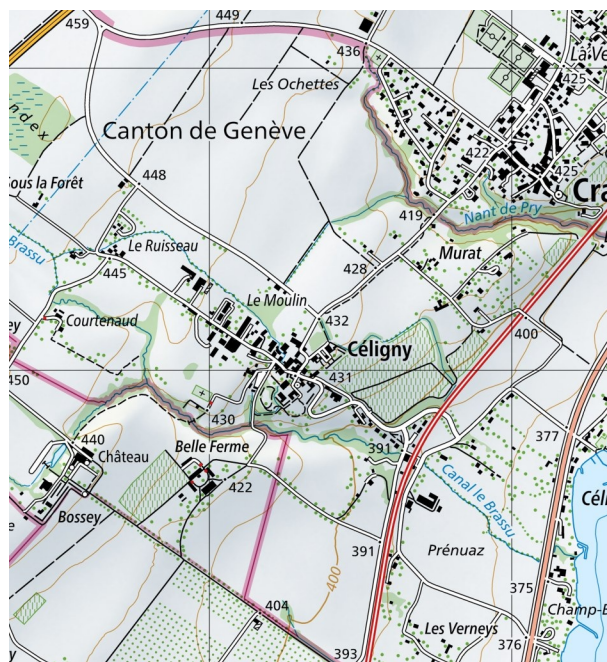
D'importants travaux avaient été réalisés durant les dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle : la route de Céligny à Crans, détournée une première fois en 1807 pour éviter le domaine de L'Élysée, fut à nouveau rectifiée en 1876 ; l'année suivante, une boucle de voirie à flanc de coteau permit de contourner l'ancienne voie d'accès au village, passablement

escarpée. C'est pourquoi la première édition de la carte Siegfried, en 1894, montre une structure viaire analogue à celle du début du XXI<sup>e</sup> siècle. Dans la partie méridionale, le groupement de la gare demeure encore isolé du reste du bâti, alors qu'au nord, les prémices d'un développement du village se font ponctuellement sentir, avec l'implantation de quelques maisons de part et d'autre de la route. Outre Le Clos, les versants bien exposés du vallon du Brassu et quelques autres parcelles sont encore recouvertes de vignes ; l'étang du Moulin occupe l'espace au nord du village.



Carte Siegfried 1 : 25 000, 1894

Dès le tournant du XX<sup>e</sup> siècle, le besoin de nouveaux locaux communaux se fit sentir. En 1907, un bâtiment Heimatstil hébergeant la mairie ainsi que d'autres locaux fut construit en lieu et place de l'ancienne grange des dîmes. Au milieu du siècle, Céligny et plusieurs communes vaudoises limitrophes procédèrent à des échanges de parcelles afin de simplifier les frontières cantonales. La population communale avait crû modestement au cours des deux derniers siècles, passant de 217 habitants en 1747 à 413 en 1956. Mais le spectre d'une décroissance – le nombre d'enfants scolarisés passa de 71 en 1958 à 45 six ans plus tard – devint bientôt réalité avec un nombre d'habitants qui déclina de 495 en 1960 à 487 une décennie plus tard. Des projets disproportionnés furent écartés, comme celui proposant – au printemps 1964 – d'implanter 161 villas sur les flancs du coteau en dessous de L'Élysée. La commune fit le choix de privilégier un développement axial le long des voies d'accès au village, en direction de la gare et sur les hauts. C'est cette dernière partie qui concentra l'essentiel du développement résidentiel, avec la construction de deux immeubles entre 1975 et 1977. Le nombre d'habitants passa alors la barre des 600 tout en épargnant à la commune un foisonnement de villas similaire à celui que connurent les communes vaudoises alentour.



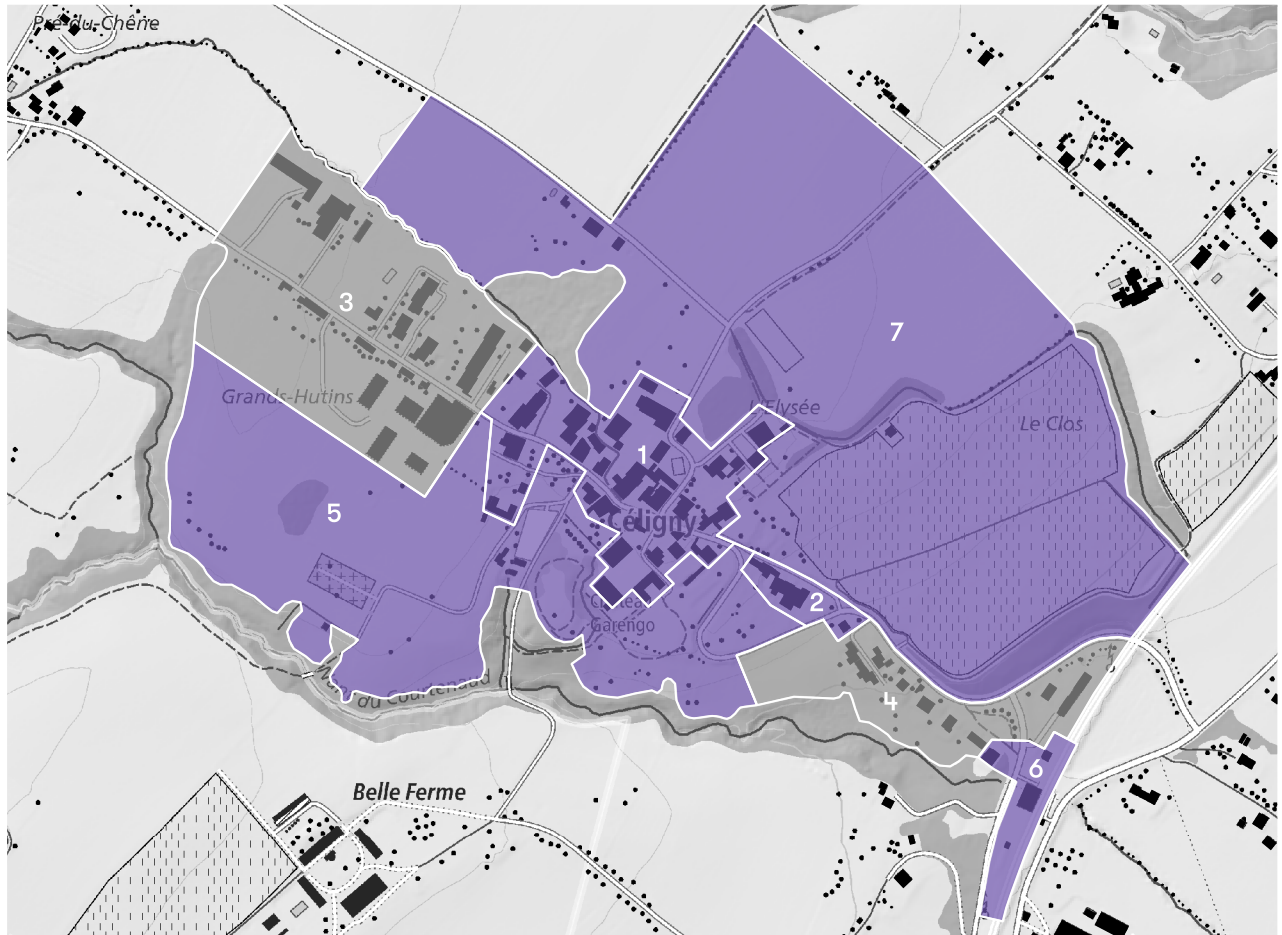
Carte nationale 1 : 25 000, 2015

Symbole de la protection accordée au coteau face au lac, la vigne, qui avait été totalement arrachée au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, y fut replantée en 1983. Le développement résidentiel se poursuivit, mais à une échelle modeste et uniquement dans les zones où il avait été amorcé dans les années 1970. La construction en 2016 de quatre blocs d'habitations ne vint ainsi pas perturber excessivement la silhouette du noyau historique, quand bien même ceux-ci furent implantés en bordure d'une voie d'accès. La population communale atteignit 818 habitants en 2018, parmi lesquels 554 habitaient le village.

# Le site actuel

---

Le noyau historique de Céligny (1), structure concentrée dominant les terres agricoles genevoises enclavées dans le canton de Vaud, est implanté au sommet d'un promontoire défini au sud par la combe du Nant du Courtenaud et du canal du Brassu. Le développement résidentiel réduit qu'a connu le site s'inscrit dans la continuation directe du noyau, une structure linéaire se développant en surimpression dans deux directions : vers l'est, dans le prolongement d'une rangée de maisons marquant l'ancien accès au village (2), la route qui rejoint le groupement de la gare (6) est unilatéralement bordée côté sud par des maisons de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle (4) ; symétriquement à l'ouest, un bâti développé à partir des années 1970 (3) embrasse une poignée d'édifices de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, qui marquaient jadis l'entrée du village côté Jura. Des champs définis et rythmés de cordons boisés, des vignes sur les flancs bien exposés ainsi que des jardins en partie aménagés (5, 7) forment un écrin autour du bâti, contribuant à offrir au noyau historique une silhouette de premier plan.



Base: swissTLM 1:7500, édition 2019, état de mise à jour 2015

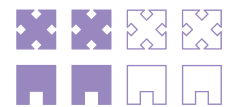
## Parties de site

- 1 Noyau historique** — Tissu dense de fermes et maisons villageoises structuré au croisement de deux axes vicinaux, alternance entre un ordre contigu et détaché, XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s. ; temple et cure, XVI<sup>e</sup>/XVIII<sup>e</sup> s. ; bâtiments communautaires, XIX<sup>e</sup>/déb. XX<sup>e</sup> s. ; domaines patriciens, XVIII<sup>e</sup> s. ; nombreux jardins



Objectif de sauvegarde A

- 2 La Creuse** — Maisons rurales, XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> s., en ordre contigu le long de l'anc. voie d'accès ; jardins sur l'arrière



Objectif de sauvegarde A

- 3 Route des Coudres** — Développement linéaire dans le prolongement du tissu historique, bâtiments de deux niveaux à toits en bâtière, 2<sup>e</sup> m. XIX<sup>e</sup> s., enclavés dans des ensembles locatifs, dernier quart XX<sup>e</sup> s. et 2016






Partie de site sensible

- 4 Route de Céligny** — Développement résidentiel le long de l'axe menant à la gare, maisons individuelles et mitoyennes, princ. depuis 2<sup>e</sup> m. XX<sup>e</sup> s.



Partie de site sensible

- 
- 5 Terres cultivables, parc et jardins** — Vaste espace vert pris en tenaille entre les composantes bâties et une ripisylve, champs, parc d'agrément fortement boisé et jardins en partie aménagés bordant le bâti ; cimetière, 1894
- 
- Objectif de sauvegarde A
- 
- 6 Groupement de l'ancienne gare** — Bâtiment des voyageurs, 1912, maison du garde-barrière, 1857, halle des marchandises, 1857, buffet de la gare, XIX<sup>e</sup> s.
- 
- Objectif de sauvegarde A
- 
- 7 Le Clos et le Moulin** — Vignoble occupant le versant bien orienté du promontoire ; terres agricoles rythmées par quelques cordons boisés rappelant la présence – actuelle ou passée – de ruisseaux et délimitées à l'ouest par le canal du Brassu et sa subtile ripisylve ; groupement agricole, XIX<sup>e</sup> s. ; jardins en partie aménagés bordant le bâti
- 
- Objectif de sauvegarde A
-



Base : swissTLM 1 : 5000, édition 2019, état de mise à jour 2015

# 1 Noyau historique

Implanté sur une terrasse dominant le Léman, le noyau villageois est traversé par un axe routier linéaire dicté par la topographie et filant vers le nord-ouest ; celui-ci forme au centre de la composante un carrefour avec une voie perpendiculaire partant en direction de Crans-près-Céligny. Le bâti alterne entre implantation isolée et implantation en rangées contiguës, dans tous les cas additive. Les faîtes des toits reprennent majoritairement l'axe des vents dominants de la région, c'est-à-dire une orientation perpendiculaire à l'axe routier linéaire. Centre de gravité de la localité, une dilatation de l'espace (1.1) – caractéristique peu fréquente dans la topographie rurale genevoise – est rythmée par un jeune érable entouré d'un banc circulaire en maçonnerie. Cette place-carrefour, largement asphaltée, est un exemple d'autant plus significatif qu'il met face à face le pouvoir politique, symbolisé par la mairie Heimatstil (1.5), et le domaine du religieux avec la cure et le temple (1.3). Le plan en retour d'équerre d'une ancienne forge transformée au XIX<sup>e</sup> siècle, sur le mur pignon de laquelle vient s'adosser une fontaine, contribue à la délimitation de cet espace. La dilatation se poursuit dans deux directions : un prolongement méridional mène au domaine du château de Garengo (1.4), alors qu'à l'ouest, à la façade à front de rue d'une demeure rurale attestée en 1722, répond vis-à-vis l'esplanade de l'ancien Hôtel du Soleil. À l'est, les murs de soutènement qui canalisent l'amorce de la descente en direction du lac rappellent l'existence des terrasses artificielles servant d'assise au bâti implanté sur la ligne de rupture de pente ainsi qu'au domaine de L'Élysée (1.7) ; la silhouette du noyau historique s'en trouve fortement marquée. En direction du Jura, fermes et maisons rurales des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles se succèdent, majoritairement à front de rue, en alternance avec des jardins et d'autres espaces libres souvent mis à mal par l'hétérogénéité des revêtements de sol. Cet espace-rue légèrement courbe, canalisé par plusieurs hautes haies et se terminant par un goulet (1.8) marquant l'entrée occidentale de la composante historique, permet d'apercevoir d'autres bâtiments implantés plus



Objectif de sauvegarde A  
Sauvegarde de la substance

Appartient à la  
partie de site :

—

Inclut les parties de site :

—

Parties de site  
analogues/similaires :

—

en retrait. Le canal du Brassu (1.2), traversant le site, ainsi que plusieurs fontaines sont autant de points d'eau emblématiques du lieu. Au nord, enfin, la route pour Crans-sur-Céligny rejoint après deux coudes successifs – correction de 1807 permettant d'éviter le domaine de L'Élysée – l'école bâtie entre 1838 et 1841 (1.6), dont la partie supérieure de la façade pignon, qui rappelle un fronton, crée depuis l'extérieur de la localité un remarquable fond de perspective.

### Qualités spatiales



Hautes qualités spatiales justifiées par une organisation du tissu rural – phénomène inhabituel à Genève – autour d'une dilatation centrale de l'espace ; respiration également offerte par les nombreux jardins autour du bâti, le tout venant nuancer le sentiment de densité qui se dégage d'une structure concentrée. Qualités renforcées par le remarquable dégagement visuel en direction du Léman et des Alpes qui s'offre depuis la place et l'amorce de la route descendant vers le lac ainsi que par les courts effets de perspective soulignés par des murs, des haies et quelques façades à front de rue. Contraste avec un resserrement spatial à l'ouest, limite visuelle claire entre le bâti historique et les constructions plus récentes. Qualités renforcées par la présence récurrente de l'eau avec les nombreuses fontaines et le canal du Brassu traversant la localité en partie à ciel ouvert ; qualités diminuées toutefois par des revêtements de sols hétérogènes pour de nombreux espaces libres et notamment un important recours à l'asphalte.

### Qualités historico-architecturales



Hautes qualités historico-architecturales justifiées par la préservation d'un tissu historique, substance et structure d'origine qu'aucune construction récente n'est venue altérer. Plusieurs témoins de l'architecture rurale régionale, fermes concentrées et maisons villageoises, en symbiose avec les domaines patriciens du XVIII<sup>e</sup> siècle de Garengo et de L'Élysée. Éclectisme stylistique assumé avec l'église du XVI<sup>e</sup> siècle, l'école d'inspiration néoclassique du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et l'imposant édifice Heimatstil de la mairie du début du XX<sup>e</sup> siècle.

### Signification

Signification importante en tant que noyau historique et centre de gravité de la localité.

#### 1.1 Place-carrefour



Dilatation de l'espace bordée par plusieurs édifices communautaires, tilleul et érable animant un revêtement asphalté, fontaine à trois bassins dont l'un daté 1863

#### 1.2 Canal du Brassu



Ruisseau endigué traversant le village, tracé enfoui au centre du village (voir également 5.2)

#### 1.3 Temple et cure



Église réf. à plan rectangulaire et nef unique, XVI<sup>e</sup> s., à l'emplacement d'un anc. lieu de culte médiéval dédié à St-Martin, clocher-mur percé de deux baies, 1780, transf. 1806, reconstruit après incendie, 1992/93 ; anc. presbytère de deux niveaux à toit à croupe, 1727 ; jardin côté lac dominant serres et potager en étages

#### 1.4 Château de Garengo



Corps de logis de deux niveaux à toit à croupe, vers 1760, dépendances implantées symétriquement autour d'une cour rythmée par une fontaine, transf. vers 1840 et XX<sup>e</sup> s., prenant place dans un vaste domaine en bordure du vallon du Brassu

#### 1.5 Mairie



Bâtiment communal Heimatstil, trois niveaux percés d'amples baies arquées, important bossage rustique, 1907, rest. 1996

**1.6 École** ▣

Bâtiment de style néoclassique marquant l'entrée orientale du village, deux niveaux surmontés d'un large fronton, 1838-1841, rest. 1983/84

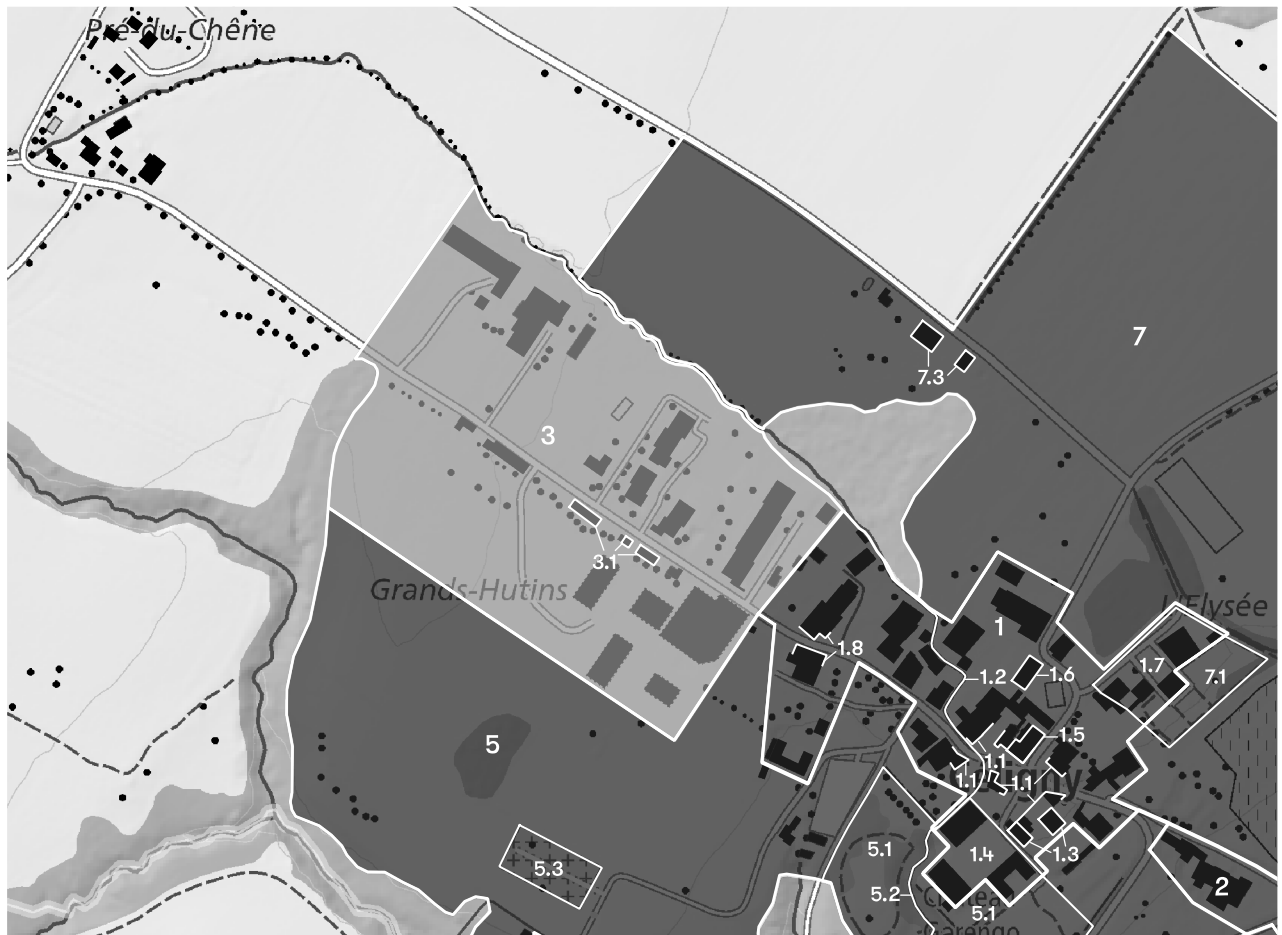
**1.7 L'Élysée** ▣

Anc. domaine patricien, maison de maître, deux niveaux et toit à croupe, vers 1764, rest. 1968 et 1996, dépendances agricoles, XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s.

**1.8 Resserrement spatial** ▣

Goulet marquant l'entrée septentrionale du noyau historique





Base : swissTLM 1:5000, édition 2019, état de mise à jour 2015

## 3 Route des Coudres

Deux bâtiments du XIX<sup>e</sup> siècle le long de la route marquent l'entrée de la localité côté Jura, de part et d'autre de la remise de la pompe à incendie de 1895 peinte aux couleurs cantonales. Des immeubles résidentiels du dernier quart du XX<sup>e</sup> siècle et quatre blocs d'habitations de 2016 étoffent la zone.

### Signification

Signification importante en tant que porte d'entrée de la localité côté Jura.

#### 3.1 Immeubles anc. marquant l'entrée de la localité

Deux maisons de deux niveaux, toit en bâtière, 2<sup>e</sup> m. XIX<sup>e</sup> s., rén. 1989, encadrant l'anc. local de la pompe à incendie, 1895



Partie de site sensible

Appartient à la partie de site :

Inclut les parties de site :

Parties de site analogues/similaires :



Base : swissTLM 1:5000, édition 2019, état de mise à jour 2015

## 4 Route de Céligny

Une succession de maisons individuelles et mitoyennes du XX<sup>e</sup> siècle et des premières décennies du XXI<sup>e</sup> siècle sont implantées unilatéralement, dans le sens de la pente, le long de la route qui mène à la gare et borde la limite méridionale du vignoble.

### Signification

Signification importante en tant qu'espace de transition entre le quartier de la gare et les composantes historiques.



Partie de site sensible

Appartient à la partie de site :

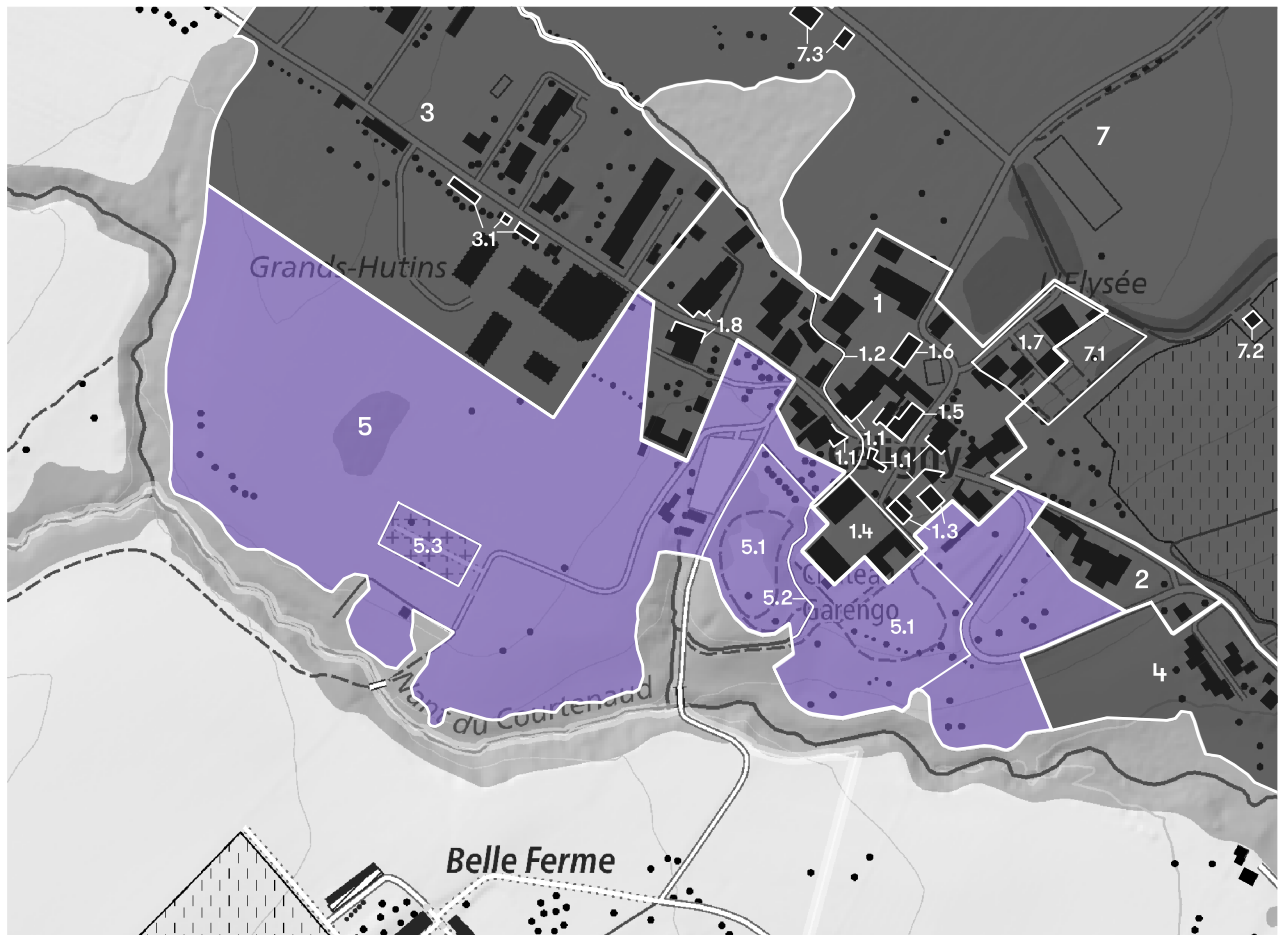


Inclut les parties de site :



Parties de site analogues/similaires :





Base : swissTLM 1:5000, édition 2019, état de mise à jour 2015

## 5 Terres cultivables, parc et jardins

Un vaste champ dans lequel prend place un cimetière (5.3) – amputé d'une parcelle durant la seconde décennie du XXI<sup>e</sup> siècle – se développe jusqu'aux abords du vallon boisé du Nant du Courtenaud. Ce dernier conflue avec le canal du Brassu (5.2) en contrebas des jardins du Château de Garengo (5.1). Plus à l'est, un terrain aujourd'hui occupé par un verger est circonscrit depuis 1877 dans une boucle de la voirie.

### Qualités historico-architecturales

Certaines qualités historico-architecturales grâce aux jardins aménagés, dont l'état de conservation n'a toutefois pas pu être vérifié.

### Signification

Signification importante de ces espaces verts, indissociables de l'histoire et de la physionomie caractéristique d'un village agricole, et de sa composante bâtie patricienne.



Objectif de sauvegarde A  
Sauvegarde de la substance  
Sauvegarde de l'état existant en  
tant qu'espace agricole ou libre

Appartient à la  
partie de site :

Inclut les parties de site :

Parties de site  
analogues/similaires :

**5.1 Jardin du domaine de Garengo** ▣

Jardin formel en terrasse, parc d'agrément fortement boisé sur les flancs du vallon

**5.2 Canal du Brassu** ▣

Ruisseau endigué traversant le village, tracé enfoui au centre du village (voir également 1.2)

**5.3 Cimetière** ▣

Cimetière entouré d'un mur en maçonnerie, 1894



Base : swissTLM 1:5000, édition 2019, état de mise à jour 2015

## 6 Groupement de l'ancienne gare

Le groupement linéaire des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, implanté le long de la voie ferrée (6.2), est formé de la gare d'inspiration Heimatstil (6.1) – aujourd'hui désaffectée –, de l'ancienne habitation du garde-barrière, ainsi que d'une halle des marchandises. Vis-à-vis, le buffet de la gare à la façade en partie voilée par une esplanade boisée marque l'amorce de la montée vers le village.

### Qualités spatiales



Hautes qualités spatiales justifiées par une implantation linéaire du bâti, l'absence de toute implantation postérieure mettant en évidence la structure originelle de l'ensemble.

### Qualités historico-architecturales



Hautes qualités historico-architecturales en tant que témoin architectural remontant en partie à la mise en service de l'axe ferroviaire Genève-Lausanne au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

### Signification

Signification importante, en dépit de la désaffectation de la gare, en tant que porte d'entrée de la localité côté Léman.



Objectif de sauvegarde A  
Sauvegarde de la substance

Appartient à la  
partie de site :

—

Inclut les parties de site :

—

Parties de site  
analogues/similaires :

—

#### 6.1 Gare désaffectée

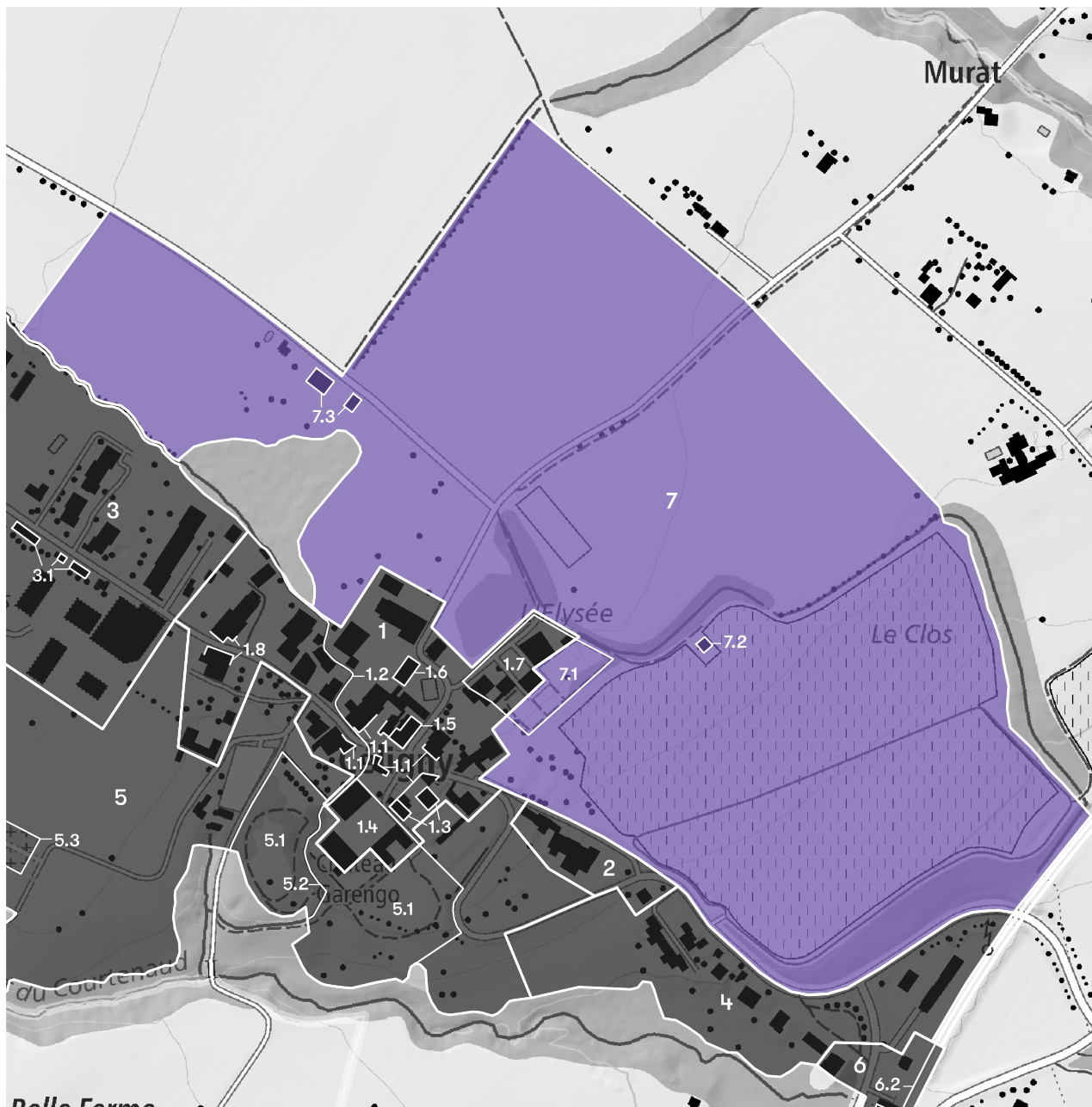
Anc. halte Heimatstil, 1912, sur la ligne Genève-Lausanne



#### 6.2 Voie de chemin de fer

Axe ferroviaire Genève-Lausanne, mise en service 1858





Base : swissTLM 1 : 5000, édition 2019, état de mise à jour 2015

## 7 Le Clos et le Moulin

Le jardin en terrasse de L'Élysée (7.1) surplombe la vigne, qui est délimitée par des cordons boisés et se développe en pente douce en direction du Léman ; seule une villa cossue des années 1990 (7.2), implantée sur la ligne de rupture de pente, vient troubler cette situation. La partie septentrionale, vaste plateau recouvert de champs que rythme un alignement de feuillus, héberge un petit groupement rural du XIX<sup>e</sup> siècle (7.3) et offre à la localité un premier plan de verdure immaculé. Ce lien intime entre élément végétal et bâti se remarque tout particulièrement grâce à l'effet de perspective créé par la route qui vient butter sur la façade néoclassique de l'école (1.6), qui est encore renforcé par un double front de haie.



Objectif de sauvegarde A:  
Sauvegarde de la substance  
Sauvegarde de l'état existant en  
tant qu'espace agricole ou libre

Appartient à la  
partie de site :



Inclut les parties de site :



Parties de site  
analogues/similaires :



### Qualités historico-architecturales



Certaines qualités historico-architecturales grâce aux jardins aménagés, dont l'état de conservation n'a toutefois pas pu être vérifié.

### Signification

Signification importante par la fonction d'écrin verdoyant que joue cet espace, offrant notamment un premier plan de valeur au noyau historique ; vignoble participant fortement à l'identité de Céligny.

---

#### 7.1 Jardin du domaine de L'Élysée



Jardin formel en terrasse dominant le vignoble, quatre pièces de gazon au centre desquelles trône un bassin en pierre

#### 7.2 Villa récente empiétant sur le vignoble



Maison individuelle de deux niveaux, 1991, en position exposée sur la ligne de rupture de crête

#### 7.3 Anc. moulin Fatio



Groupement rural autour d'un anc. moulin autrefois alimenté par un canal éponyme, imposante bâtisse de deux niveaux et toit à demi-croupe, dépendance agricole, XIX<sup>e</sup> s.

# Recommandations

---

## **Voir également les recommandations générales de sauvegarde selon l'art. 24 des directives concernant l'ISOS (DISOS) du 1<sup>er</sup> janvier 2020**

L'ensemble du tissu bâti comprend de nombreux espaces libres, tels que des petites cours. Il est recommandé de porter une attention particulière à ces espaces de grande valeur, notamment en préservant leur fonction et leur nature ; on évitera ainsi, comme pour la place centrale (1), un recours excessif à l'asphalte et une prédominance des aires de stationnement.

Les haies et les cordons boisés, tout particulièrement le long des voies d'accès au village, participent à l'image caractéristique du site : ils doivent être préservés dans une forme la plus hétérogène possible en évitant toute substitution par des haies allogènes uniformes, à l'instar des monotones thuyas ou des clôtures trop envahissantes.

# Mesures de protection existantes

---

## **Confédération**

Objet sous protection fédérale

## **Canton**

Plan directeur

Bâtiments et objets classés

Inscription à l'inventaire

## **Commune**

Plans d'affectation

---

# Bibliographie

Amsler Christine, Maisons de campagne genevoises au XVIII<sup>e</sup> siècle, 2 vol., Genève 1999-2001.

Brulhart Armand, Deuber-Pauli Erica, Ville et canton de Genève, Berne 1993.

Département du territoire, Office du patrimoine et des sites, Recensements architecturaux du canton de Genève.

Fatio Guillaume, Céligny: commune genevoise et enclave en Pays de Vaud, Céligny 1998.

Fondation pour la conservation des temples genevois construits avant 1907. En ligne : <<http://www.temples1907.ch>>, consulté le 10.11.2018.

Kathari Suzanne, Rilliet Natalie, Histoire et guide des cimetières genevois, Genève 2009.

Liste des jardins historiques ICOMOS. En ligne : <<http://www.icomos.ch>>, consulté le 10.11.2018.

Santschi Catherine, « Céligny », in : Dictionnaire historique de la Suisse (DHS), version du 05.07.2005. En ligne : <<http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F2892.php>>.

Roland Isabelle et al., Les maisons rurales du canton de Genève, Genève 2006.

Société d'histoire de l'art en Suisse (éd.), Jura, Jura bernois, Neuchâtel, Vaud, Genève, Berne 2011 (Guide artistique de la Suisse, tome 4a).

Statistiques du canton de Genève. En ligne : <<https://www.ge.ch>>, consulté le 30.11.2018.

## Impressum

3<sup>e</sup> version 02.2019  
Corrigendum 07.2022 p. 3

Entrée en vigueur  
01.05.2021

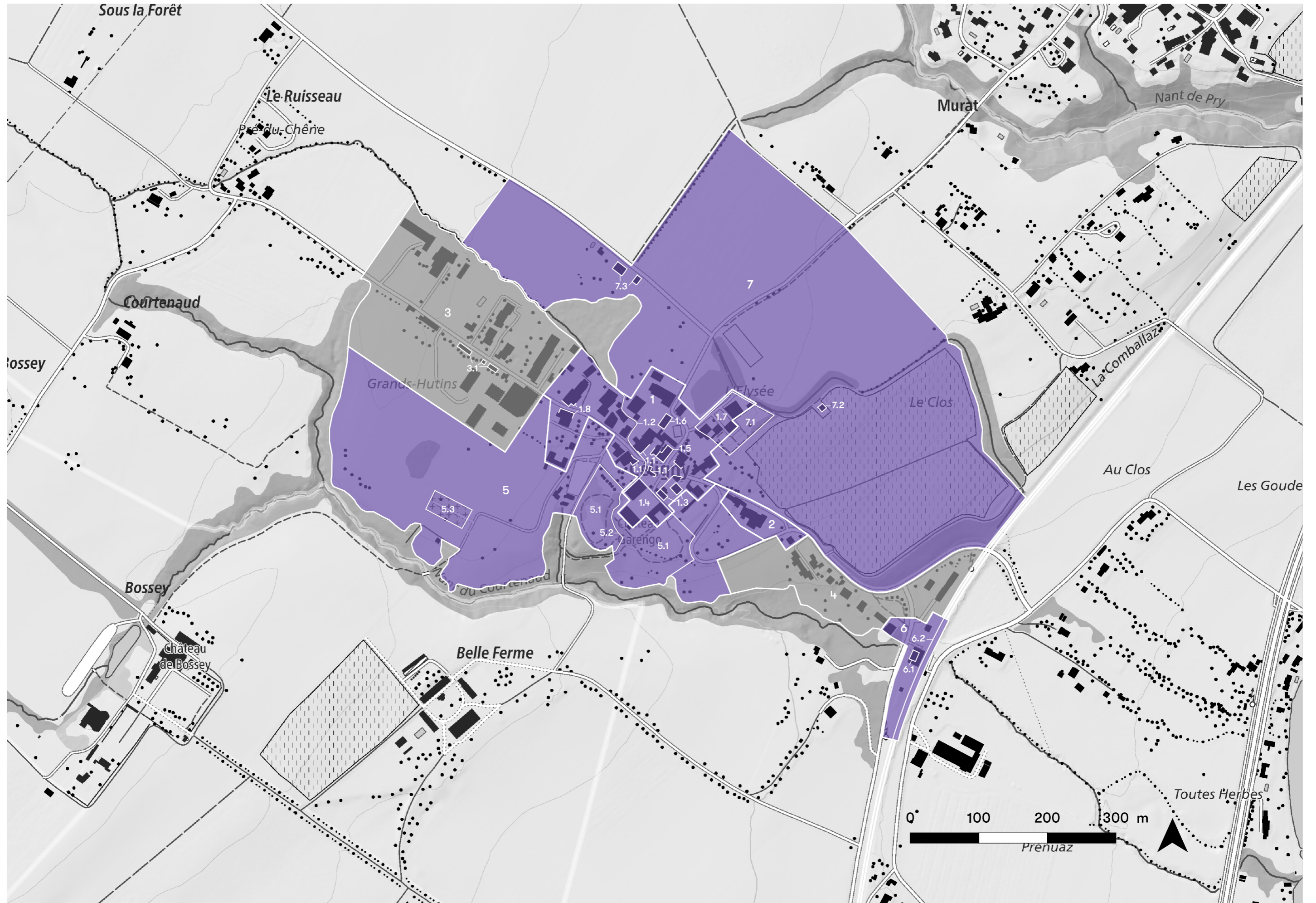
Coordonnées du site  
2504 271/1133 989

Cartes  
Office fédéral de  
topographie

ISOS  
Inventaire fédéral des sites  
construits d'importance  
nationale à protéger en Suisse

Éditeur  
Département fédéral  
de l'intérieur DFI  
Office fédéral de  
la culture OFC  
Section Culture du bâti  
CH-3003 Berne

[www.isos.ch](http://www.isos.ch)  
[isos@bak.admin.ch](mailto:isos@bak.admin.ch)



- |  |  |   |
|--|--|---|
| <span style="color: purple;">■</span> Objectif de sauvegarde A | <span style="color: green;">■</span> Objectif de sauvegarde C                        | <span style="border: 1px solid gray; padding: 2px;">□</span> Partie de site |
| <span style="color: blue;">■</span> Objectif de sauvegarde B   | <span style="background-color: gray; padding: 2px;">□</span> Partie de site sensible | <span style="border: 1px dashed gray; padding: 2px;">□</span> Observation   |